



Sylvain Brousseau, Ph. D., inf., M. Sc. (administration des services infirmiers)

Président désigné de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada

Professeur agrégé au département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais

ÉDITORIAL

L'AIRC : la voix politique des infirmières et infirmiers au Canada

Depuis sa création en 1908, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIRC) est la seule organisation pancanadienne représentant la profession infirmière tant sur le plan national qu'international. L'AIRC a comme objectif d'accroître la notoriété de la profession et de contribuer à l'avancement de la pratique de façon à faire reconnaître le rôle majeur de ses professionnels tout en visant l'amélioration des soins de santé de toute la population, et ce, d'est en ouest et du nord au sud. L'AIRC poursuit ses objectifs en concentrant ses actions via trois piliers principaux :

1. La pratique professionnelle – Une priorité majeure pour l'AIRC. Nous nous engageons à fournir tout le soutien possible et offrir des opportunités de développement professionnel, du matériel pédagogique et des outils adaptés aux infirmières-ères en leur offrant divers [programmes de certification](#) comprenant 19 spécialités de la pratique infirmière, notamment en soins d'urgence et soins intensifs pour la clientèle adulte et pédiatrique.
2. Plaidoyer et politique – L'AIRC, en se basant sur la perspective infirmière et l'expertise de ses membres, joue un rôle prioritaire dans l'influence des politiques de santé tant au niveau fédéral qu'en collégialité avec les provinces et territoires, et ce, toujours dans le but d'améliorer la santé des Canadiens avec un souci constant de veiller au mieux-être de ses professionnels.
3. Le leadership – Depuis maintenant 113 ans, l'AIRC promeut le leadership des infirmières-ères tant au Canada qu'à l'étranger. L'AIRC croit fermement que tous les infirmières-ères sont des chefs de file dans leur milieu, et c'est grâce à l'unification de nos voix et à nos actions collectives que nous pouvons et ferons une différence dans les soins de santé au Canada et dans le monde.

LA CONTRIBUTION DE L'AIRC FACE À LA COVID-19

Depuis que la COVID-19 a été déclarée pandémie mondiale en mars 2020, les infirmières-ères ont été à l'avant-garde, jouant un rôle essentiel contre ce virus mortel au Canada. Bien que l'année dernière n'a certainement pas été « l'année internationale de l'infirmière et sage-femme » que nous avions imaginée, elle a démontré le leadership de premier plan, la résilience et l'engagement de tous ces professionnels, et tout particulièrement des infirmières-ères. Depuis le début de la pandémie, l'AIRC surveille de près l'évolution de la situation et travaille avec tous les paliers gouvernementaux pour s'assurer que les infirmières-ères continuent d'avoir un accès adéquat à l'équipement de protection individuelle, ainsi qu'à des lignes directrices claires, cohérentes et fondées sur des résultats probants. Depuis le début de la pandémie, l'AIRC a également organisé de nombreuses réunions avec des décideurs de tous les niveaux, y compris la ministre fédérale de la santé, en plaidant pour la mise en place de normes nationales de soins de longue durée ainsi que son financement, l'ajout d'un montant supplémentaire en fonction des facteurs démographiques au transfert canadien en matière de santé et la promotion des soins virtuels au Canada.

Alors que cette pandémie se poursuit et que les urgences et les soins intensifs des hôpitaux du pays font face à des débordements, l'AIRC reconnaît que les infirmières-ères, notamment en soins d'urgence, font face à une surcharge de travail inégale. L'AIRC est préoccupée par l'épuisement professionnel et le bien-être physique et mental des infirmières-ères ainsi que de tous les travailleurs de la santé. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et territoires, de tout mettre en œuvre pour s'assurer qu'un soutien en santé mentale durable, accessible et à long terme soit mis à la disposition de ces professionnels, pendant et après

la pandémie. Bien évidemment, l'approbation des différents vaccins contre la COVID-19 par Santé Canada, est un élément clé dans ce combat et plus que bienvenue par l'AIC. Cependant, nous reconnaissons que de nombreux défis y sont associés, tels que les pénuries ou retards d'approvisionnement en plus de la méfiance de certains à l'égard des vaccins, l'AIC sera toujours en faveur d'une distribution efficace et sans discrimination de ceux-ci à travers tout le pays.

À la mi-décembre, l'AIC a d'ailleurs publié une [déclaration nationale de soutien à la vaccination](#). L'AIC considère qu'il y a des preuves significatives basées sur la science que les vaccins sont sécuritaires, efficaces et qu'ils constituent le meilleur moyen de se protéger contre les maladies infectieuses. *L'AIC appuie les recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation et recommande à toutes les personnes vivant au Canada de se faire vacciner dès que le vaccin devient disponible.* En 2021, notre objectif est de passer de la réponse à la COVID-19 au rétablissement de la population et à la reprise des activités post-pandémiques au pays. L'AIC collabore aussi activement avec le gouvernement fédéral pour veiller à ce que les lacunes du système de santé qui ont été mises en évidence par la COVID-19 soient comblées, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

LES AUTRES CHANTIERS DE L'AIC

En plus de notre travail lié à la COVID-19, nous avons été très actifs contre le racisme dans le système de santé. Nous reconnaissons que le racisme provoque des inégalités sociales, économiques et sanitaires qui sont inacceptables. L'AIC a d'ailleurs réuni un groupe d'experts canadiens et internationaux sur les mouvements sociaux et le changement pour éclairer son travail envers le [racisme à l'égard des personnes noires dans les soins infirmiers](#) et les services de santé. Dans un autre volet de nos activités, nous travaillons activement, depuis les trois dernières années, avec l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada pour déterminer la bonne conduite à suivre, en tenant compte de notre histoire en soins infirmiers, liée aux Peuples autochtones, à leur santé et à la discrimination dont ils font l'objet.

Finalement, mentionnons aussi que l'AIC continue de s'engager à fournir et à favoriser le leadership infirmier par l'entremise de l'[Académie canadienne des sciences infirmières](#). Cette année, nous prévoyons intensifier nos activités, notamment, en établissant des communautés de pratique (ou d'engagement) pour les leaders novices en émergence, les infirmiers-ères gestionnaires, les infirmiers-ères cadres et les infirmiers-ères travaillant dans les domaines de la recherche, de l'informatique et des politiques publiques.

Nul doute pour moi qu'il importe que TOUS les infirmiers-ères doivent maintenant, plus que jamais, devenir membres de l'AIC! Je suis particulièrement honoré et fier d'avoir été élu président désigné de cette organisation et j'anticipe avec grand enthousiasme de devenir le 50e président en juin 2022. En terminant, j'invite les infirmières et infirmiers à [se joindre à l'AIC](#).



Sylvain Brousseau, Ph. D., inf., M. Sc.
(administration des services infirmiers)

Président désigné de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada
Professeur agrégé au département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais
sylvain.brousseau@uqo.ca



TOUT POUR VOTRE CONFORT

DÉCOUVREZ NOS PRODUITS

MICAUDMEDICAL.CA | CALZURO.CA

AGENT AUTORISÉ : JIANI MEDICAL & SPORTS
BV SPORT BOOSTER VEINES | CEP COMPRESSION
EPITACT ORTHÈSES SPORTIVES | SEMELLES COMFORT TRE
SABOTS CALZURO PROFESSIONAL FOOTWEAR

